Charte des Valeurs

Préambule

Pour les Citoyens du Vote Blanc, le vote blanc n'a qu'une seule interprétation : "Je souhaite participer, mais ce que l'on me propose ne me convient pas".

Article I

Le Parti du Vote Blanc est un rassemblement populaire de citoyens bénévoles engagés au service de la démocratie.

Article II

Les Citoyens du Vote Blanc sont indépendants de toutes puissances d'influence économique, politique, médiatique ou religieuse.

Article III

Le Parti du Vote Blanc estt une organisation neutre. Il ne défend aucun parti ni aucun candidat.
Ce principe de neutralité, fondement même de son existence, est une absolue nécessité qui garantit à l'Association sa liberté d'expression, de critique et d'action.

Article IV

Le fait de devenir un Citoyen du Vote Blanc n'impose pas de voter blanc. Nous souhaitons simplement que cela soit possible pour ceux qui souhaitent exprimer cette voix, comme un garde-fou démocratique.

Article V

La vocation des Citoyens du Vote Blanc est de se substituer au vote blanc traditionnel et de le représenter officiellement à travers les candidats qu'ils présenteront.
En choisissant les bulletins de vote du ou des candidats du Parti du Vote Blanc, les électeurs manifesteront leur refus des mauvais choix proposés et leur volonté de sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays.

Article VI

Les Citoyens du Vote Blanc défendent une éthique politique au service de l'engagement citoyen. Ils prônent les valeurs de la République : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. Ils militent pour la séparation des pouvoirs et défendent le pluralisme et l'indépendance des médias. Ils font la promotion de la transparence et de l'équilibre des comptes publics et luttent contre toutes les formes de corruption.

Article VII

Le Parti du Vote Blanc est une association laïque, condition du "vivre ensemble" dans la République. Il respecte indifféremment toutes les religions et leurs pratiques dès lors qu'elles s'exercent dans le cadre de la loi en vigueur et ne sont pas un obstacle pour les libertés individuelles et collectives.

Article VIII

Le Parti du Vote Blanc est une association humaniste. Il lutte contre toutes les formes de discriminations, quelles qu'en soient les origines et les causes. Il combat toutes les atteintes à l'intégrité et à la dignité humaine.

Article IX

Les Citoyens du Vote Blanc ne se résignent pas à l'habituel et stérile clivage Gauche / Droite. Ils appellent tous les hommes et toutes les femmes qui partagent leurs valeurs à rejoindre le combat de la Démocratie.

Vous adhérer à ces principes ? Rejoignez-nous et participez à nos actions !